PLAN D’ACTION 2013-2017 SPORT SANTE BIEN ETRE GUADELOUPE

****

****

**AXE 1 : Développer les dispositifs de collaboration des acteurs régionaux pour la « Promotion des Activités Physiques et Sportives (APS) comme facteur de santé »**

Objectif opérationnel 1.1 : mobiliser les acteurs décisionnels à la promotion des APS comme facteur de santé

Objectif opérationnel 1.2 : organiser la mise en cohérence des moyens

**AXE 2 :** **Promouvoir et développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancer, obésité….)**

Objectif opérationnel 2.1: identifier l’offre d’APS pour les personnes porteuses de maladies chroniques en et hors établissement  de santé

Objectif opérationnel 2.2 : identifier et développer les compétences professionnelles de l’encadrement sportif, médical, paramédical et social pour la pratique des APS des patients porteurs de maladies chroniques

Objectif opérationnel 2.3 : développer et organiser les APS dans les programmes d’éducation thérapeutique, dans les réseaux de santé et dans les filières de soins.

Objectif opérationnel 2.4 : communiquer sur la promotion des APS comme facteur de santé

**AXE 3 : Promouvoir et développer la pratique des APS pour les personnes avançant en âge quel que soit leur lieu de vie et quel que soit le degré de perte de capacités**

Objectif opérationnel 3.1 : développer l’offre d’APS pour les personnes âgées non dépendantes

Objectif opérationnel 3.2 : professionnaliser et développer les APS en EHPAD

**AXE 4 : Renforcer l’offre d’APS pour les personnes en situation d’handicap quel que soit leur lieu de vie et intégrer les APS dans les plans personnalisés de compensation et dans les projets d’établissements**

Objectif opérationnel 4. 1: favoriser la connaissance et l’accès à l’offre d’APS pour les PSH

Objectif opérationnel 4.2 : développer l’offre d’APS en et hors établissement

Objectif opérationnel 4.3 : Intégrer les APS dans les plans personnalisés de compensation et dans les projets d’établissements

**AXE 5 : Renforcer la prise en compte du facteur environnemental pour la pratique d’APS comme facteur de santé notamment au sein des territoires prioritaires (politique de la ville)**

Objectif opérationnel 5. 1 : promouvoir et accompagner le développement de cadres de vie propices à l’activité physique et la vie active

Objectif opérationnel 5. 2 recenser les ressources et actions de promotion des APS comme facteur de santé dans les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

Objectif opérationnel 5. 3 : promouvoir les APS au sein des thématiques « lien social, citoyenneté » et « santé » des CUCS

**FICHE ACTION**

**Axe 1 : Développer les dispositifs de collaboration des acteurs régionaux pour la « Promotion des Activités Physiques et Sportives (APS) comme facteur de santé**

Objectif opérationnel 1.1 : mobiliser les acteurs décisionnels à la promotion des APS comme facteur de santé

Modalités d’action et calendrier :

* mise en place du comité de pilotage du plan PSSBE pour la période 2013-2017 adossé à la Commission de Coordination des Politiques Prévention
* 2 réunions /an

Pilote : ARS et DJSCS

Partenaires : CGSS, conseil régional, conseil général, URPS, CROSGUA, *MDPH, association ALEFPA*

Budget :

Indicateurs : installation du comité de pilotage, nombre de réunions annuelles, rédaction d’un bilan annuel

Objectif opérationnel 1.2 : organiser la mise en cohérence des moyens

Modalités d’action et calendrier : au moins une réunion/ an des financeurs pendant la durée du plan

 Pilote : ARS et DJSCS

Partenaires : CGSS, conseil régional, conseil général,

Budget : FIR, CNDS, crédits CGSS, crédits des collectivités territoriales

Indicateurs : nombre d’actions cofinancées

**FICHE ACTION**

**AXE 2 :** **Promouvoir et développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancer, obésité….)**

Objectif opérationnel 2.1: identifier l’offre d’APS pour les personnes porteuses de maladies chroniques en et hors établissement  de santé

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote :

Partenaires :

Budget :

Indicateurs

Objectif opérationnel 2.2 : identifier et développer les compétences professionnelles de l’encadrement sportif, médical, paramédical et social pour la pratique des APS des patients porteurs de maladies chroniques

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote :

Partenaires :

Budget :

Indicateurs

Objectif opérationnel 2.3 : développer et organiser les APS dans les programmes d’éducation thérapeutique, dans les réseaux de santé et dans les filières de soins.

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote :

Partenaires :

Budget :

Indicateurs

Objectif opérationnel 2.4 : promouvoir des stratégies de communication en promotion des APS comme facteur de santé adaptées aux différents publics

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote :

Partenaires :

Budget :

Indicateurs

**FICHE ACTION**

**AXE 3 : Promouvoir et développer la pratique des APS pour les personnes avançant en âge quel que soit leur lieu de vie et quel que soit le degré de perte de capacités**

Objectif opérationnel 3.1 : développer l’offre d’APS pour les personnes âgées non dépendantes

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote :

Partenaires :

Budget :

Indicateurs

Objectif opérationnel 3.2 : professionnaliser et développer les APS en EHPAD

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote : CG-DJSCS

Partenaires :

Budget :

Indicateurs

**FICHE ACTION**

**AXE 4 : Renforcer l’offre d’APS pour les personnes en situation d’handicap (PSH) quel que soit leur lieu de vie et intégrer les APS dans les plans personnalisés de compensation et dans les projets d’établissements**

Objectif opérationnel 4. 1: Identifier et communiquer sur l’offre d’APS pour les PSH et sensibiliser le mouvement sportif à l’accueil des PSH

Modalités d’action et calendrier : réalisation d’un guide pratique « Sports et Handicaps » en juin 2013 et diffusion de 2000 exemplaires avant fin 2013

 Pilote : DJSCS

Partenaires : Conseil Général, MDPH, UFR STAPS, Comité Régional de Sport Adapté (CRSA), ligue régionale Handisport, clubs sportifs, associations de soutien aux PSH

Budget : DJSCS-CG

Indicateurs : édition du guide, nombre d’exemplaires diffusés au 31 décembre 2013, nombre d’actions de communication conduites

Objectif opérationnel 4.2 : accompagner les acteurs pour le développement de l’offre d’APS et la mise en place de formations adaptées

Modalités d’action et calendrier :

* 2014 : mise en place de journées de sensibilisation
* 2014-2015 : mise en place d’une formation qualifiante (Certificat de Spécialisation et Intégration des Personnes en Situation de Handicap)
* 2014 : mise en place d’une enquête afin de connaitre l’offre d’APS proposée par les établissements Pilote : DJSCS

Partenaires : CREPS, UFR STAPS, Profession Sport Loisir, ligue régionale handisport, CRSA

Budget : DJSCS

Indicateurs : nombre de journées de sensibilisation réalisées, réalisation de la formation CSAIPSH, nombre de personnes formées, réalisation de l’enquête

Objectif opérationnel 4.3 : Intégrer les APS dans les plans personnalisés de compensation et dans les projets d’établissements

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote : ARS- MDPH

Partenaires :

Budget :

Indicateurs :

**AXE 5 : Renforcer la prise en compte du facteur environnement pour la pratique d’APS comme facteur de santé notamment au sein des territoires prioritaires (politique de la ville)**

Objectif opérationnel 5.1: promouvoir et accompagner le développement de cadres de vie propices à l’activité physique et la vie active

Modalités d’action et calendrier :

-mise en place d’au moins un parcours sportif associé à des espaces de jeux pour les enfants dans chaque commune d’ici 2014

-mise en place d’opérations « pedibus »

-réalisation de pistes cyclables sécurisées d’ici 2015

 Pilote : Conseil Régional –DJSCS

Partenaires : collectivités locales- ADEME-rectorat

Budget :

Indicateurs :

-nombre de pistes cyclables sécurisées (kms/1000habitants),

-nombre de parcours sportifs de santé

-indicateur de suivi de la fréquentation des parcours de santé

-nombre d’espace de jeux pour enfants

-nombre d’actions « pedibus »

-nombre d’initiatives favorisant une pratique d’APS sécurisé par les collectivités locales

Objectif opérationnel 5. 2 : recenser les ressources et actions de promotion des APS comme facteur de santé dans les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

Modalités d’action et calendrier :

 Pilote :

Partenaires :

Budget :

Indicateurs

Objectif opérationnel 5. 3 : promouvoir les APS au sein des thématiques « lien social, citoyenneté » et « santé » des CUCS

Modalités d’action et calendrier :

-informer et sensibiliser les chefs de projets via les CUCS 2013

-définir un comité technique CUCS spécifique à ce sujet 2013

-mise en place d’un rencontre CUCS et associations sportives relevant du CUCS 2014

-intégration d’un module promotion des APS comme facteur de santé dans une formation en direction des porteurs de projets (convention DJSCS-CNFPT)

 Pilote : DJSCS

Partenaires : villes et collectivités signataires des CUCS

Budget : droit commun DJSCS

Indicateurs :